



A4-00156
508227
Hist Géo G

Code épreuve : 266

Nombre de pages : 16

Session : 2020

Épreuve de : HGGMC ESCP Europe BS

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Sujet : La France dans la recomposition des puissances dominantes

« Puissance culturelle, diplomatique et militaire, soucieuse de projeter son image, ses valeurs et ses produits dans le monde. » Celle est la vision partagée par l'historien Jacques Marseille d'une puissance française se classant parmi les principales puissances dominantes du monde. Ainsi il convient de s'interroger sur la place de la France dans la recomposition des puissances dominantes. Géographiquement parlant, la France est double : métropolitaine s'étalant sur quelques 645 000 km², et d'Outre-mer avec des possessions insulaires stratégiques. Avec un PIB excédant autour de 2800 milliards de dollars, la France se classe au niveau des PIB britannique voire brésilien et représente même davantage que le PIB africain. Entre 5^{ème} et 7^{ème} puissance mondiale, la France bénéficie notamment d'un potentiel démographique de 67 millions d'habitants, faisant d'elle une "grande puissance moyenne" (Valéry Giscard d'Estaing). La préposition "dans" suppose de questionner la place, le rôle de la France dans la hiérarchie des puissances dites dominantes, c'est-à-dire exerçant une forme de suprématie sur les autres puissances grâce à des atouts naturels et artificiels. En effet, Serge sur définit notamment la puissance dans Relations Internationales comme "la capacité de faire, de faire faire, de refuser de faire et d'empêcher de faire", dans que Raymond Aron préfère parler de "la capacité d'une unité politique à imposer sa volonté à une autre unité" dans Paix et guerre entre les nations. Ainsi convient-il de s'interroger sur l'influence et l'impérence française à différentes échelles selon une logique multiscalaire, en convoquant une multiplicité des acteurs qui participent à son rayonnement, son déclin.

sement voire son déclin relatif dans la recomposition de ses voisins. En fait, "recomposition" suppose qu'il y ait eu une "composition", en d'autres termes : d'établissement d'un ordre mondial dans lequel la France a officiellement fait partie, notamment depuis son adhésion à l'ONU en 1945 comme membre permanent du conseil de sécurité, jouissant d'un droit de veto stratégique après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Dès lors, l'intitulé sous-entend que cette composition est révisée et qu'elle doit à juste titre "composer" avec le "biscuitement du monde" (Michèle Beaud) qu'elle traverse, entre affirmation de puissances émergentes, permanence de puissances émergées, déclassement de puissances submergées, et déclin de puissances émergées. Or, en quoi la France demeure-t-elle une "puissance d'organisation" (Jean-Pierre Chevènement) dans la hiérarchie des puissances mondiales ? Quels rapports entretient-elle avec ses voisins par la "compétition" entre alliances et conflits ? Peut-elle espérer demeurer dans les années à venir au centre de l'échiquier international ? Historiquement, la France a toujours cherché à se faire une place parmi les plus grandes puissances mondiales (I), mais cette composition de l'ordre mondial n'a cessé d'évoluer au gré des années entre la légitimation et la contestation de sa puissance à l'échelle mondiale (II). En fait, la véritable recomposition française réside d'en le fait qu'elle réussisse à faire perdurer son modèle tout en s'adaptant aux nouveaux enjeux et menaces des puissances dominantes (III).

*

*

*

D'un point de vue historique, la France n'a cessé de s'affirmer sur la scène internationale comme une puissance qui importe et qui tient à son "exceptionnalisme" (Pascal Vançon). Mais elle n'a pas pu échapper à une recomposition lors de la dislocation de son empire colonial (A), a saisi le levier de puissance européen pour garder la tête haute (B) et a notamment développé sa France d'Outre-mer stratégique (C).

Le premier empire de Napoléon Bonaparte a marqué un tournant dans la stratégie d'expansion française et de projection vers le monde extérieur par de nombreuses conquêtes dès 1804. Pourtant, la défaite de Waterloo de 1814 est décisive pour le peuple français, puisque le Congrès de Vienne de 1815 ampute la France de la majorité de ses conquêtes, faisant d'elle une "France qui marche, abs que les autres courent" (villes Badinet). Après le même ennemi de Napoléon III et de la défaite cuisante de 1870 à Sedan, la France semble ne plus faire partie de la composition des grandes puissances comme la Prusse bismarckienne. Mais c'est finalement le Congrès de Berlin de 1875 qui ouvre la voie de la colonisation française en Afrique grâce notamment aux possessions de l'Algérie en 1830, de la Tunisie dans les années 1880 et du Maroc en 1912. Enfin, la participation de la France aux Traités de Versailles en 1919 et à la Charte de San Francisco en 1945 lui ont finalement permis de peser lourd parmi ses voisins. La principale stratégie coloniale française réside alors dans l'assimilation pour faire des colonisés des citoyens français à terme. Mais les contestations deviennent si massives que le pays finit par accorder l'indépendance aux pays concernés du Maghreb en 1953, puis en 62 après la guerre d'Algérie, après une décolonisation plus pacifique de l'Afrique en 1960. Pourtant, la puissance française a été remise en cause par les indépendances égyptiennes lors de la défaite de Dien Bien Phu en 1954 en Indochine puis en 1956 lors de la crise de Suez, où URSS et Etats-Unis (EU) ont entraîné la France de l'Afrique, la rabattant à l'échelle de son territoire. Pourtant, par une étude de cas sur le "Françafrique" (François Xavier Verschave et Félix Houphouët-Boigny), il semble que la France ait réussi malgré tout à garder un pied actif en Afrique, ce qu'Antoine Gleiser souligne dans AfricaFrance : quand les dirigeants africains deviennent les maîtres du jeu : en effet, la France a maintenu des liens étroits avec l'UEMOA et le CEMAC, héritiers des anciens Afrique Equatoriale Française et Afrique Occidentale Française : Robert Bougri, Jean-Christophe Mittenand et Jacques Focant ont tenu à établir des liens commerciaux étroits entre la France et l'Afrique. Accusée de "néocolonialisme" et d'"économie prédatrice", la France a par exemple implémenté le groupe Bolloré pour les infrastructures, Total sous Omar Bongo au Gabon ou Orano, ex-Areva au Niger, faisant de l'Afrique son "ami(e)-cœur" (Denise Artaud) privilégiée avec le maintien actif du franc CFA qui, devenu aujourd'hui Eco en UEMOA, garantissant 50% des ré-

seves en France et compte pour 30% des exportations françaises. Mais la France a aussi cherché à saisir l'opportunité de lever de nouvelles impôts.

En effet, dans la France dans le Nouvel ordre européen, Stanley Hoffmann expose notamment le rôle de la France dans la recomposition des puissances dominantes, en particulier l'Allemagne. Dès la signature de la Communauté Européenne du charbon et de l'acier, produits symbolisant la reconstruction après la guerre, le couple franco-allemand est devenu au centre des attentions internationales pour sa coopération étroite dès le Traité de l'Elysée de 1963 (création de l'office franco-allemand de la jeunesse) réitéré en 2019 avec le soutien français à la candidature de membre permanent de l'Allemagne à l'ONU. En fait, "à travers la construction européenne, la France use la réincarnation de sa puissance, l'Allemagne, la rédemption" explique Zbigniew Brzezinski dans le grand échiquier. Pourtant, cette recomposition peut paraître simple : d'une part, les deux pays semblent opposés à l'idée d'une mutualisation des dettes des pays membres de l'UE comme les fameux "coronabonds" suite à la pandémie de Covid-19. D'autre part, la France a une vision ambivalente de l'Europe : "Faire l'Europe sans défaire la France" (Georges Bidault) revient à privilégier ses intérêts au détriment de ceux des puissances dominantes : notamment à travers le PAC de 1962 et l'Union Pour la Méditerranée de 2008 pour maintenir le dialogue avec ses "associés" (Alan Reynaud). Enfin, la France a existé paradoxalement en France à 3 reprises pour son essor européen : l'échec de la Communauté Européenne de Défense de 1954 (plan Plevin), la politique de la chaise n°1 du plan Fouchet de 1962 et l'échec du traité constitutionnel de 2005.

En réalité, la France semble reposer davantage sur ses territoires ultramarins, lui conférant une capacité de projection internationale et de redresse de puissance stratégique dans la mise d'une recomposition des puissances dominantes établies. On distingue ainsi, selon une typologie, les Départements d'Outre-Mer (DOM) intégrés à l'UE, les PLOM (Pays et Collectivités d'Outre-Mer) et les Terres Australes et Antarctiques Françaises. L'intérêt pour la France est multiple : par exemple, le pays vaient le référendum de septembre 2020 sur l'indépendance de la

Code épreuve : 266

Nombre de pages : 10

Session : 2020

Épreuve de : HGG-MG ESCP Europe BS

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Nouvelle-Calédonie, car la Compagnie Française du Nickel a été usinée massivement à la base de Koumou en Guyane française est stratégique, car elle permet le développement de l'aérospatiale française dans l'espace. Pourtant, cette domination française est remise en cause à plusieurs reprises : les essais nucléaires à Mururoa en Polynésie française et à Reggane ont causé de sérieux dommages sanitaires aux populations occupées et la base algérienne de Hamouk regrette d'avoir contribué à l'obtention par la France de l'arme atomique en 1960, ce qui fait d'elle une puissance majeure.

La France semble ainsi être une puissance qui n'a cessé de se recomposer au gré des années et de la conjoncture, entre légitimation et contestation de son pouvoir au sein de la communauté internationale. C'est d'abord l'affirmation d'un modèle français économique (A), puis d'une "exception culturelle française" (André Malraux) (B) et enfin une puissance militaire de premier plan (C).

Dans le modèle français, Jacques Desourne souligne le rayonnement du "libéralisme économique" français, certes sur un État fortement interventionniste dans son économie. Bruno Amable parle d'un modèle partagé entre "méditerranéen" (tradition familiale et essor des PME) et "conservateur corporatiste" (prédominance de l'État). Ainsi, selon "Global Trend 500", la France se classe 3^{ème} mondiale dans le nombre de FTN présentes parmi les 500 premières, devant l'Allemagne et derrière la Chine et les EU avec respectivement 130, 120 et 39 FTN déversifiées dans le secteur aérospatial (Airbus, Safran et Tra-

les s'assurent des contrats massifs avec l'Inde, le Qatar ou l'Arabie saoudite), l'épicerie (Danone a fondé la Grameen Danone Food avec le prix Nobel d'économie Muhammad Yunus favorisant le micro-crédit au Bangladesh) ou encore le luxe (Kenzo et LVMH sont mondialement connus et participent au soft-power français par le diffusion de leurs marques). Pourtant, la France connaît un déséquilibre des paiements récurrent depuis 1974 et commerciale depuis 2004, perdant des parts de marché en Afrique notamment suite à la crise du cacao, de la banane qu'elle n'a pu endiguer au profit de la Chine, ou encore par des attaques régulières de l'OTC via l'OMC comme la dénonciation du maintien de l'"exclusif colonial" (Gérard Lefay) avec l'Office français pour le Développement des Industries textiles et l'exploitation de coton.

C'est finalement dans l'Atlas de l'influence française au XXI^{ème} siècle, que Michel Foucault souligne la viabilité du modèle culturel français défini depuis le ministère des Affaires culturelles sous André Malraux dans les années 50. Dès lors, on compte par exemple 800 Alliances françaises et près de 500 lycées français à l'étranger et la culture française s'exporte activement à l'étranger : les vins français se consomment massivement en Chine par exemple, en 2019, Emmanuel Macron a inauguré la branche du centre Georges Pompidou à Shanghai et les Emirats Arabes Unis se félicitent encore de la création récente du Louvre Abu Dhabi par Jean Nouvel. Mais ce modèle perdure également par la volonté du gouvernement de privilégier le "French Touch" (Sophie Neveux) et le label French Tech comme la création de l'indice Next 40 pour les bourses françaises (Borsplace, Doctolib) et par la vivacité de la Francophonie créée par François Truffaut et aujourd'hui présidée par la mandataire Louise Mushikiwasa elle garantit que le français sera la langue la plus parlée dans le monde en 2050 par l'essor démographique africain.

Enfin, la France trouve une place centrale dans la hiérarchie des principales puissances militaires mondiales, ce qui la maintient dans une sorte de supériorité militaire. Si le souvenir de l'opération Turquoise en 1994 au Rwanda hantent encore les forces militaires françaises, il semble pourtant que la France exerce toujours le rôle du "gendarme du monde", notamment en Afrique : les OPEX mobilisent ainsi près de 10000 hommes dont 4500 en France pour l'opération Sentinelle de défense du territoire. Ainsi, l'opération Barakouze au Sahel contre le terrorisme islamique a permis l'élimination du chef d'AGMI Abdelmalek Droukdel et les opérations Corymbe et Atalante lui permettent aussi de lutter contre le piraterie dans le Golfe d'Aden et le Delta du Niger (voir carte). Les bases militaires françaises africaines et ultramarines lui confèrent ainsi un statut de puissance centrale dans le monde.

En réalité, la véritable recomposition française semble reposer sur le fait que la France doit s'efforcer à garder son modèle et sa spécificité tout en s'adaptant aux enjeux et aux nouvelles menaces du XXI^{ème} siècle. Ainsi, l'idée d'un déclin inévitable peut se répercuter d'un point de vue mondial (A), c'est pourquoi la France mise encore sur sa diplomatie (B) pour affirmer de nouveaux projets ouvrant l'ère d'une nouvelle ère de rayonnement française (C).

Dans le Paradoxe français, Béatrice Giblin souligne l'ère de la "fantasme du déclin". En effet, la France ne semble pas influencer profondément l'ordre du monde principalement cette dernière sur la Chine et les EU, c'est notamment ce que l'on a pu voir lors de la crise des "amprimés" ou ni Christine Lagarde du FMI, ni Jean-Claude Trichet de la BCE, ni Pascal Lamy de l'OMC n'ont réussi à imposer la vision française d'une résolution puis d'une sortie de crise économique. De plus, les EU ont récemment attaqué le projet de loi de la taxe GAFA française taxant à hauteur de 3% l'industrie du numérique coupable d'optimisation fiscale outrancière. Par ailleurs, sur le plan intérieur, si la France dispose d'un "indice de Benkhof" optimal qui prouve sa capacité d'influence au sein de l'UE, elle a perdu près de 30% de sièges donc de pouvoir politique européenne à cause des élargissements successifs. Enfin, la France est à

La traîne dans divers secteurs stratégiques : bien qu'elle présente des crédits importants recherche massifs, et bénéficie d'une position géographique stratégique en Europe occidentale, elle investit trop faiblement dans la Recherche et le Développement, dans les nouvelles technologies (voir document 2) et se révèle incapable de reboucler le chômage à 0,5% et la croissance stagne à 1,5%. Plus encore, elle n'a pas encore résolu sa trop grande dépendance vis-à-vis des puissances concurrentes comme la pénurie de masques suite à la crise sanitaire de 2020.

C'est pourquoi le pays mise sur sa puissance diplomatique pour redorer son blason. Notamment depuis la politique de la "diplomatie tribunaire" d'Emmanuel Macron. L'Appel de Paris de 2018 a par exemple permis la signature d'un accord de bonne gouvernance du numérique avec les principales FTN du numérique. Sa "host-diplomacy" est aussi visible dans la création du Format Normandie avec son voisin allemand, Volodymyr Zelenski et Vladimir Poutine pour résoudre le conflit de la Crimée et la Guerre du Donbass lors du sommet Minsk II en 2015. Tout comme les turbulences diplomatiques provoquées par Macron avec Bolsonaro face à son inaction vis-à-vis des Jeux de prêt en Amazonie ou encore avec Donald Trump, lorsque Macron a qualifié de "mort cérébrale" la situation de l'OTAN depuis que le président américain a unilatéralement opéré le retrait des troupes en Syrie sans consulter ses alliés européens.

Finalement, Jérôme Fouquet considère que le pays traverse l'ère de l'archipel français, c'est-à-dire des dissensions internes tellement prononcées, que la France préfère continuer de se projeter à l'étranger pour affirmer sa domination face aux puissances voisines. À l'échelle mondiale, la France opte sur un "tournant indopacifique" (Florence Parly) avec une coopération renforcée avec les pays du JANZUS (Japon, EU, Nouvelle-Zélande et Australie) ainsi que l'Inde, la Russie et les pays du Golfe. À l'échelle régionale, la France est à l'origine de plusieurs projets se faisant rayonner à l'étranger : la Fondation Barles sur l'électrification du continent africain, le mécanisme INSTEX pour essayer de contourner l'extraterritorialité du droit américain et le "privilège exorbitant" (Barry Eichengreen) du dollar.

Code épreuve : 266

Nombre de pages : 10

Session : 2020

Épreuve de : HGG-MC ESCP Europe BS

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

qui empêche la France de continuer à commercer avec l'Iran ou encore le projet Désertec de développement d'entreprises françaises et européennes au Moyen-Orient dans les énergies renouvelables pour répondre à la demande croissante d'énergie verte en Europe, visant à industrialiser davantage le sud-ouest. Enfin, à l'échelle locale, la France s'est associée depuis 2018 dans le cadre de l'Initiative Européenne d'Intervention (IEI) à l'Allemagne, mettant ainsi en œuvre le mécanisme de "cercles concentriques" (Karl Lammer) selon la logique de la coopération renforcée.

*

*

*

En somme, la France semble ainsi être en constante remise en cause de sa puissance et de son modèle pour continuer à faire partie du club très fermé des puissances dominantes de la scène internationale. Si certains historiens parlent d'une France qui tombe⁷ (Nicolas Baverez), il semble pourtant qu'elle se réinvente perpétuellement pour légitimer sa place dans la hiérarchie des "grands" par ses atouts principalement économique, culturel, diplomatique et militaire.

C'est ainsi que le pays opte pour une projection mondiale et notamment européenne par la promotion de ses intérêts et de son modèle, face à l'évolution incessante des enjeux et menaces du XXI^e siècle.

Ainsi, comme l'indique prospectivement Guillaume Duval dans La France ne sera plus jamais une grande puissance "Tant mieux ! L'avenir du pays est à double tranchant : soit la France fait

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

son deuil de puissance et se concentre davantage sur ses problématiques internes qui l'handicapent, soit elle utilise la construction européenne pour réaliser son souhait de demeurer une puissance dominante dans la recomposition de l'ordre mondial.



Lined writing paper with horizontal ruling lines.



Code épreuve : 266

Session : 2020

Épreuve de : Histoire, Géographie et Géopolitique du Monde Contemporain

Consignes

- *Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer*
- *Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir. Autres couleurs possibles pour la carte*
- *Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)*
- *Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre*

CARTE RÉPONSE À RENDRE AVEC LA COPIE

J. 20 1060

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

<p>I - La France, une "grande puissance moyenne" (VGE) qui tente de se faire une place parmi les "Grands"</p>	<p>A - Des empires coloniaux à la Française</p> <p>Héritage de l'AEF, AOF et Madagascar</p> <p>Principaux échanges commerciaux : le "double commerce"</p> <p>Défaites français les significatives</p>	<p>B - La France est notre petite, l'Europe est notre avenir (Mitterrand)</p> <p>Pays membres de l'UE : 15 unis dans la diversité</p> <p>La vitalité du couple franco-allemand : "rédemption et réconciliation"</p>	<p>C - La France ultra-marine, réserve de puissance</p> <p>Principaux territoires ultramarins : le miracle de la ZEE</p> <p>La France métropolitaine : l'"hexagone" néocolonialiste ?</p>
<p>II - Pourtant, entre déstabilisation et contestation de la France n'a cessé de se recomposer</p> <p>LÉGENDE: voir puissance, la France n'a cessé de se recomposer</p>	<p>A - Le modèle Colbertiste économique</p> <p>L'Union pour la Méditerranée et le Partenariat oriental : terres de coopération transrégionales ?</p> <p>Principaux aéroports</p> <p>Principaux ports</p> <p>B - L'Exception culturelle française (Pérleaux)</p> <p>Siège de l'UNESCO : la France ou le pays des droits de l'homme et culture</p> <p>Principaux pays parlent le français : une Francophonie active</p> <p>Exportation culturelle française : le "French touch" (Sophie Renoir)</p> <p>C - Une puissance militaire de premier plan</p> <p>OPEX ou l'expansion militaire française</p> <p>Atalante Opération militaire en cours</p> <p>"L'empire des bases" moderne ? (Charles Johnson)</p>	<p>III - En fait, le véritable nom-position française : un modèle identique mais adaptable aux enjeux du XXI^{ème} siècle ?</p> <p>A - Un décalage entre interventions répétitives extérieures ?</p> <p>Pays entretenant des relations ambivalentes avec la France</p> <p>Cette trinité : l'archipel français (Jérôme Fourquet)</p> <p>B - la "diplomatie tribunitienne" de la France</p> <p>Tentative de résolution de conflit extérieurs ; la France ou le perdant au monde</p> <p>Sièges du GAFI et de l'OCDE : une "diplomatie de club" (B. Badier)</p> <p>C - Des projets novateurs ; vers une nouvelle suprématie française ?</p> <p>Des projets innovants : vers un label French Tech globalisé ?</p> <p>Le tournant nob-pau-fique de la politique étrangère française</p>	

